



Service
Départemental d'
Incendie et de
Secours de l'Yonne

GROUPEMENT CENTRE

- SERVICE PREVISION HYDRAULIQUE -

COMMUNE DE CHEVILLON

Vérification effectuée le 05/04/2008 15:30:00

En présence de SCH MEUNIER - SAP OLLIER - MR COQUILLET

COMPTE RENDU DES VERIFICATIONS POTEAUX D'INCENDIE ET BOUCHES D'INCENDIE

Numéro d'ordre	Adresse	Nature	HORS SERVICE	Débit (m3/h)	OBSERVATIONS - TRAVAUX
1	LES GOUDONS	BI 65		16	Débit insuffisant Réparer couvercle Peindre le couvercle
2	9 LES CARTERONS	BI 65		22	Débit insuffisant
3	LES DELANOUES	BI 65	HORS SERVICE	12	
4	CARREFOUR DES BERTINS LES DELANOUES	BI 65		21	Débit insuffisant Vérifier la purge de la BI
5	VERS LE DÉPÔT COMMUNAL LES BORDES	PI 100		275	
6	CHEMIN DE LA FERME ANGLE LES BORDES	BI 65		35	Débit insuffisant Vérifier la purge de la BI
7	2 RUE DU PUIT LE GRAND MARCHAIS	BI 65		28	Débit insuffisant
8	6 LES VALÉRIENS	BI 65		25	Débit insuffisant
9	AVANT LA PORCHERIE LES LOUÈVRES	BI 65		10	Débit insuffisant

Numéro d'ordre	Adresse	Nature	HORS SERVICE	Débit (m3/h)	OBSERVATIONS - TRAVAUX
10	PLACE DE L'EGLISE	PI 100		170	Graisser la tige de manoeuvre
11	FACE 10 D 16 DIRECTION PRUNOY	PI 100		213	
12	12 LES ROUSSINES	BI 65		15	

Réaliser les travaux relatifs aux différentes observations

Une partie de la commune ne possède pas une défense incendie correcte (débit insuffisants). les solutions possibles seraient de :

- renforcer les canalisations et mettre en place des poteaux d'incendie conformes à la norme NF EN 14384 capable de fournir 17l/s à une pression statique de 1 bar,
- créer une ou plusieurs reserves d'eau d'une capacité de 120 m3 utilisable en tout temps par les engins d'incendie.

OBSERVATIONS GENERALES :

Pour mémoire, le contrôle des hydrants se fait de la manière suivante :

La visite dite simple C'est un contrôle de l'état général des hydrants, des points d'eau naturels et artificiels et des points d'aspiration (ou puisards)

La visite dite de contrôle Elle consiste en une mesure du débit des hydrants. Lors de la réalisation de ce contrôle, la visite dite simple est incluse. Elle est obligatoirement réalisée une fois tous les deux ans.

La visite dite de réception Conformément à la norme NFS 62-200, la réception d'une installation a pour but de s'assurer que celle-ci remplit effectivement les fonctions pour lesquelles elle est prévue. Elle donne lieu à l'établissement d'une attestation délivrée par l'installateur. elle est réalisée à la demande du maire.

**Pour le Directeur et par délégation
Le Chef du Groupement CENTRE**

Commandant Laurence CHARRIER